

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LAVILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara
NIF : 099829066206233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant à l' **Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N°: 68/2025** paru dans les quotidiens nationaux **الحياة** et **Le jeune indépendant** en date du : **01/09/2025** Pour l'Achevement de suivi pour la réalisation des **200** logements promotionnels aidés + locaux avec VRD en lot unique à Khessibia – Wilaya de Mascara, Programme année **2019**.
Après évaluation des offres suivant aux critères destinés dans le cahier des charges,
Le marché est attribué provisoirement au bureau d'étude suivant :

Bureau d'étude	Montant de l'offre financière (Corrigé) en TTC	Note Technique	Critère de choix
KAZI TANI YACINE NIF 176310106776187	6 634 661.95 DA	43.00	Moins disant

Les autres soumissionnaires , sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara, sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08 Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marché de L'OPGI MASCARA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL